

Ce que pensent les Européens de la dissuasion nucléaire octobre 2004

Le concept de dissuasion nucléaire a connu une évolution notable depuis le début des années 1990 sous l'action de plusieurs facteurs : la menace nucléaire s'est déplacée de très grandes puissances mondiales vers des pays souvent proliférants et aux structures étatiques plus fragiles. L'existence d'armes antimissiles vient perturber le jeu classique de la dissuasion et affaiblir la crédibilité des arsenaux. L'éventail de plus en plus large des menaces auxquels les pays occidentaux sont confrontés (menaces non étatiques par exemple) les amènent à réviser l'allocation de ressources financières désormais plus rares au bénéfice de stratégies non-nucléaires de réponse. Prenant acte de ces évolutions la Russie et les Etats-Unis ont déjà procédé à des réductions importantes de leurs arsenaux nucléaires, et se sont engagés à les réduire des 2/3 d'ici fin 2012. D'autre part l'irruption des enjeux moraux et du droit international dans le débat stratégique rend plus improbable l'hypothèse de l'usage de l'arme nucléaire aujourd'hui et, partant, affaiblit la crédibilité du concept même de dissuasion nucléaire.

La France de son côté affirme dans son Livre Blanc de 1994 que « la problématique d'une doctrine nucléaire européenne est appelée à devenir une des questions majeures de la construction d'une défense européenne commune ». A l'heure où l'Europe se dote d'une stratégie de sécurité de long terme, il est opportun d'effectuer une revue des différentes positions des pays européens quant à la légitimité de l'usage des technologies nucléaires tant dans les domaines civils et que militaires.

La France, après avoir longtemps campé sur une posture originale (la dissuasion du faible au fort) et en stricte conformité avec les fondements de la théorie de la dissuasion, a très légèrement assoupli l'interprétation de ce concept, en le mettant en rapport avec le nouveau contexte stratégique, et en se montrant favorable à une future dissuasion européenne concertée. Le concept stratégique actuel de dissuasion est décrit comme « tout azimut », respectueux du principe d'autonomie stratégique, et protecteur vis-à-vis des ADM des pays proliférants¹. Le nucléaire civil fournit près de 80% de l'énergie électrique du pays et est source d'autonomie stratégique et d'exportations enrichissantes. La société civile adhère à cet usage du nucléaire, tant civil que militaire².

L'Allemagne s'est engagée à militer pour l'abolition complète des armes nucléaires. Son opinion publique est hostile à l'usage de l'énergie électronucléaire et un calendrier de fermeture progressive sur 22 ans de l'ensemble des installations nucléaires électriques a été établi en 1998. L'Allemagne, à travers l'OTAN, participe cependant à la protection nucléaire du continent européen. L'Allemagne souhaiterait cependant intégrer le conseil de sécurité de l'ONU, composé de facto de puissances nucléaires, ce qui pose problème dans certains milieux.¹

Depuis le referendum du 08 novembre 1987, avec le 80% des voix, l'Italie a renoncé au nucléaire tant civil que militaire et a procédé au démantèlement des centrales construites entre les années 1970 et 1980. Après l'effondrement du système de distribution électrique du 28 septembre 2003, qui a privé une partie du pays d'énergie, beaucoup de voix se sont élevées en faveur d'un retour du nucléaire, considéré comme l'alternative la plus viable à la production conventionnelle d'énergie. Même si **30,5%** de la population se déclare favorable au retour du nucléaire civil, le débat est plus complexe : le Vice-Premier Ministre, Gianfranco FINI (Alleanza Nazionale, deuxième parti de la coalition au gouvernement 'La 'Casa delle Libertà' à côté de Forza Italia et de la Lega Nord) a par exemple pris position en faveur de l'électricité nucléaire, considérant celles-ci comme des «

¹ Cf discours du président de la république devant l'IHEDN du 8 juin 2001.

² Sondage SOFRES janvier 2000 : 22% des interrogés souhaitent l'abandon du nucléaire militaire, 58% sont pour le maintien, 20% étant sans opinion.

³<http://www.uni-kassel.de/fb10/frieden/themen/Atomwaffen/umfrage-bt.html>

ressources énergétiques renouvelables ». Côté militaire, des sous-marins nucléaires de l'OTAN (US) sont immergés dans les eaux maritimes italiennes. Ceci contraste avec la posture de principe d'opposition au nucléaire militaire.²

La Grande-Bretagne bénéficie d'un dispositif particulier qui s'approche de la notion de « double-clé », contrevenant ainsi au principe de l'autonomie stratégique. Sa défense nucléaire est ainsi largement imbriquée avec le système américain. D'autre part, elle ne dispose plus que d'une composante navale sous-marine (*Strategic Weapon System Trident* sur sous-marins de classe Vanguard), censée lui donner une capacité de seconde frappe. Le nombre de bâtiments est passé de 5 à 4.³

Les 10 nouveaux pays de l'UE (PECO) font plutôt confiance au parapluie nucléaire américain présent à travers l'OTAN pour la sauvegarde de leurs intérêts majeurs. Au regard des capacités américaines, il est probable que le système français leur apparaisse insuffisant pour assurer leur sécurité face aux pays proliférants ou même face à un très peu probable retournement de posture russe. S'ils sont cependant extrêmement discrets au sujet d'une éventuelle dissuasion européenne, ils ne manquent aucune occasion de rappeler leur confiance dans le parapluie otanien.

Par ailleurs, les opinions des sociétés civiles finlandaise, autrichienne, suédoise et irlandaise – issues de pays ayant une tradition de « neutralité » et parfois désignés au sein des instances européennes sous la dénomination de « non alignés », sont très réticentes vis-à-vis du nucléaire militaire, en dehors de la protection indirecte dont ils bénéficient grâce à l'OTAN.

Ainsi, les opinions européennes sont-elles à la fois très contrastées, et en même temps relativement stables. Autrement dit, la France, si elle souhaite poursuivre comme elle le suggère dans le livre blanc de 1994 une politique nucléaire de dimension européenne, doit accomplir un intense travail de lobbying, tant auprès des gouvernements européens que des opinions publiques européennes. De son côté, Javier Solana tirant bilan de ces constatations avait estimé lors du Conseil Européen de 1996 que « traiter des questions nucléaires dès maintenant en Europe reviendrait à construire une maison par le toit ». D'autre part, l'émergence d'armes antimissiles balistiques bientôt efficaces déplace insensiblement la problématique de la dissuasion nucléaire. Ne serait-il pas opportun, à l'heure où des institutions européennes de défense se constituent, de lancer une réflexion de fond sur ces sujets ? En s'engageant résolument dans cette démarche, la France ne manquerait pas de consolider la crédibilité de son arsenal et d'affermir son rayonnement international.

² <http://www.altremappe.org/Maddalena/Brindisi.htm>

³ <http://www.basicint.org/pubs/Notes/2002UKpolicy&NPT.htm>